



AIDE POUR L'ACQUISITION DE **VÉLOS SPÉCIFIQUES**



ASSISTANCE ÉLECTRIQUE - PLIANTS - CARGO

La Métropole Rouen Normandie a mis en place un dispositif de subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique depuis 2009. Les critères pour obtenir cette subvention était d'habiter le territoire de la Métropole, d'avoir loué un vélo à la vélostation et d'acheter un vélo à assistance électrique neuf. Après la fermeture de la vélostation en septembre 2014, il a été décidé de maintenir ce dispositif en modifiant les critères d'obtention et en introduisant une condition

de ressources (50 à 60 aides octroyées chaque année). Au titre de sa politique cyclable en cours de redéfinition dans le cadre du Schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA) ou Plan marche et vélo, la Métropole a décidé d'élargir le dispositif à compter du 1^{er} novembre 2018 en supprimant les conditions de ressources et en étendant l'aide aux vélos pliants ainsi qu'aux vélos cargos ou familiaux. L'aide correspond à 30% du montant TTC dans la limite de 300€

par matériel neuf, homologué et vendu par un commerçant professionnel à toute personne physique dont la résidence principale se situe dans l'une des communes membres de la Métropole.

Depuis le 1^{er} novembre 2018, 1 000 subventions ont ainsi été accordées pour un montant cumulé de 278 388 €. Le montant moyen de l'aide accordée s'élève à 278 €.

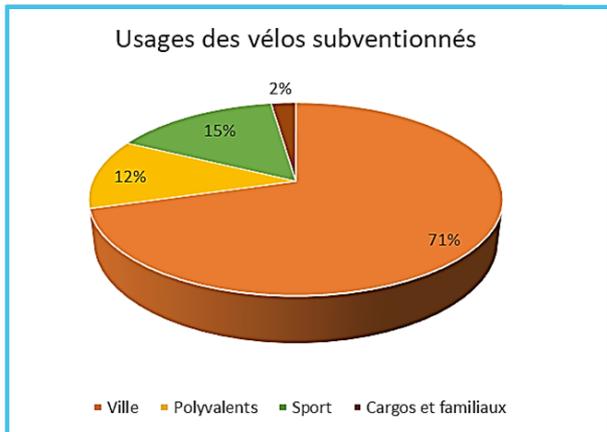
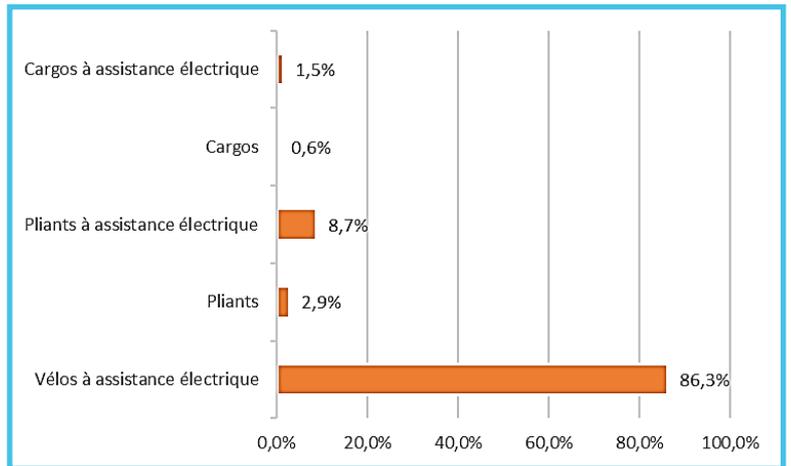
BILAN DU DISPOSITIF



métropole
ROUENORMANDIE

PROFIL DES VÉLOS ACHETÉS

La répartition des aides par type de vélos subventionnés souligne **l'engouement des bénéficiaires pour l'assistance électrique**, que ce soit pour un vélo « classique », pliant ou bien cargo/familial : **ils représentent 96,5 % des vélos subventionnés.**



Les vélos ayant bénéficié d'une subvention sont à **85% des vélos adaptés aux trajets du quotidien** (vélo de ville, vélos tout chemin, trekking, cargos et familiaux), dans la mesure où ils sont équipés de **garde-boue, d'un système d'éclairage et de porte-bagages.**

Les vélos ont été achetés à 69% dans un magasin situé sur le territoire de la Métropole. 55% des vélos proviennent de revendeurs de proximité spécialisés dans la mobilité et 37% de grandes surfaces. Cela signifie que la mesure a globalement profité à l'économie du territoire métropolitain.

REVENDEURS :	Femmes	Hommes	Total	%
Revendeurs de proximité	244	309	553	55%
Grandes surfaces	175	191	366	37%
Sites internet	34	47	81	8%
Sous-total	453	547	1000	100%
Métropole	310	377	687	69%
Hors métropole	143	170	313	31%
Sous-total	453	547	1000	100%

USAGE DU VÉLO

DÉCLARÉ PAR LES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE :

10% des bénéficiaires déclaraient ne pas pratiquer le vélo avant l'achat et 33% utiliser la bicyclette de manière seulement occasionnelle. Les questionnaires renseignés par chaque bénéficiaire montrent que l'usage quotidien du vélo déclaré et anticipé s'élève à 71% après l'acquisition d'un nouveau vélo (contre 32% avant l'attribution de l'aide). Il y a donc un effet d'entraînement significatif à la pratique régulière du vélo comme mode de déplacement à part entière.

PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE :

Il faut noter une sous-représentation des femmes dans les aides accordées :

45 % des bénéficiaires alors qu'elles représentent 53% de la population totale de la Métropole (selon le dernier recensement de la population effectué en 2015).

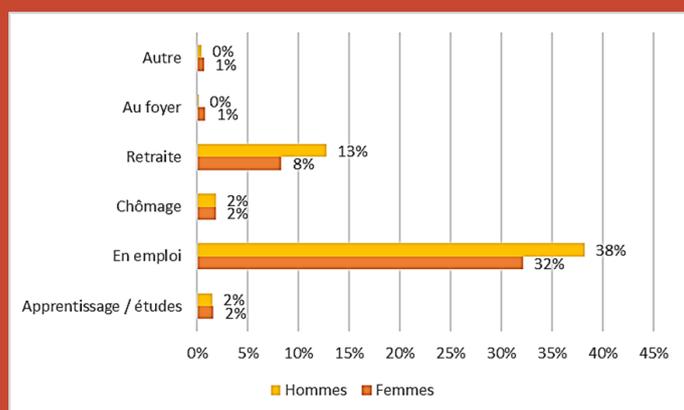
Une sous-représentation de la classe d'âge 20-29 ans peut aussi être soulignée (7,6% des bénéficiaires alors qu'ils pèsent 19,5% de la population âgée de 20 ans et plus), de même que celle des ouvriers (3% contre 21%) et des professions intermédiaires (16%

contre 29%). Enfin, les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville représentent 2% des bénéficiaires (leur poids relatif au sein de la Métropole étant de 10%).

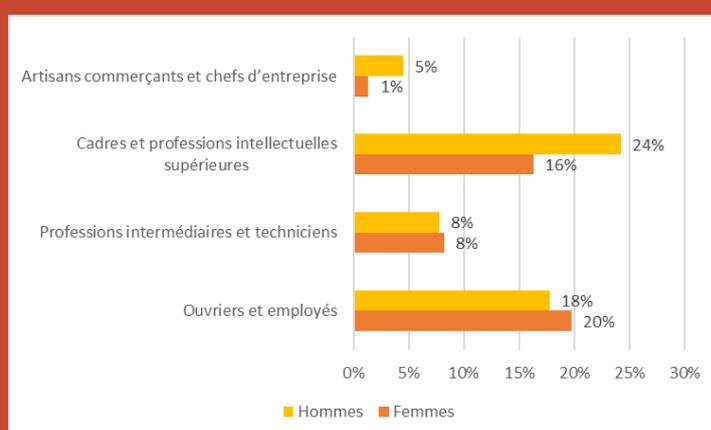
RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS :

Population âgée de 20 ans et plus	Population bénéficiaire de l'aide				Population MRN (RP 2015)
	Femmes	Hommes	Total	%	%
Ages :					
20-29 ans	37	39	76	7,6%	19,5%
30-44 ans	123	154	277	27,7%	24,1%
45-59 ans	159	182	341	34,1%	25,2%
60-74 ans	120	156	276	27,6%	19,3%
75 ans et plus	9	13	22	2,2%	11,9%
Sous-total	448	544	992	99,2%	100,0%

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE PAR STATUT :



RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE :



RÉPARTITION DES AIDES PAR PÔLE DE PROXIMITÉ :

La distribution des bénéficiaires entre les différents pôles de proximité diffère un peu de la répartition réelle de la population. Le pôle Plateaux-Robec est surreprésenté (+ 11 points), de même que celui de Rouen (+8 points). Un lien avec les caractéristiques

socio-économiques de ces territoires peut être établi à travers le faible poids des habitants des quartiers prioritaires et la sous-représentation des catégories socio-professionnelles les moins favorisées.

Pôles de proximité	Bénéficiaire de l'aide				MRN (RP 2015)
	Femmes	Hommes	Total	%	%
Austreberthe-Cailly	81	109	190	19%	22%
Plateau Robec	119	157	276	28%	17%
Rouen	141	167	308	31%	23%
Seine Sud	59	67	126	13%	18%
Val de Seine	53	47	100	10%	21%

